

# Journée de la biodiversité

## Vivre, découvrir, protéger la biodiversité

### 28 mai au 13 juin 2010



2010 Année Internationale de la Biodiversité

### De quoi s'agit-il?

L'année 2010 a été déclarée Année internationale de la biodiversité par les Nations Unies, afin de sensibiliser à la signification de la diversité biologique et de montrer les efforts qui sont faits pour enrayer la perte actuelle de la biodiversité. En Suisse, les organisations et institutions actives dans ce domaine offrent un programme diversifié de manifestations et d'actions au niveau national, régional et local. Les «Journées de la biodiversité» occupent une place centrale. Dans toutes les régions linguistiques de Suisse, l'organisation des «Journées de la biodiversité» à partir de 2010 est encouragée et rendue plus accessible.

L'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, responsable de la campagne nationale «Biodiversité – source de richesse» et coorganisatrice des «Journées de la biodiversité», appelle, en collaboration avec le Naturama Argovie, le Forum Biodiversité et avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), les écoles à participer aux «Journées de la biodiversité».

**Les «Journées de la biodiversité» 2010 ont été reconnues par la Commission suisse pour l'UNESCO comme projet pour la décennie internationale des Nations Unies «Education au développement durable» en Suisse.**

### Quel est l'objectif des «Journées de la biodiversité»?

Nous aimerions motiver un maximum d'écoles, communes, associations ou entreprises dans toute la Suisse à organiser des manifestations dans le cadre des «Journées de la biodiversité». Apportez votre contribution avec votre classe ou votre école et aidez-nous à sensibiliser les élèves, et également la population, à la signification de la biodiversité et à la nécessité de sa protection. Vous contribuerez ainsi de façon importante à l'acceptation et à la mise en œuvre de mesures en faveur de la biodiversité.

## **De quel soutien pouvez-vous bénéficier?**

Pour faciliter aux écoles l'organisation de leurs propres «Journées de la biodiversité», nous mettons à leur disposition des descriptions de manifestations modèles. Cela va du simple recensement des espèces de plantes et d'animaux aux alentours de l'école, à un parcours avec des postes sur le thème de la biodiversité, en passant par des excursions permettant d'observer le plus possible d'espèces d'oiseaux ou de plantes.

Pour votre journée de la biodiversité, nous mettons à votre disposition des manifestations modèles sous [www.birdlife.ch/jdb](http://www.birdlife.ch/jdb). Pour chaque exemple, il y a une marche à suivre et des conseils relatifs au matériel et au déroulement. Pour faire connaître votre manifestation, il y aura la possibilité de créer un dépliant et une affiche de façon simple et professionnelle sur le site internet. Vous pourrez télécharger des documents PDF prêts à être imprimés ou à être confiés à un imprimeur. Vous pourrez également profiter des divers matériaux de l'ASPO/BirdLife Suisse et du Naturama.

## **Critères à remplir pour les «Journées de la biodiversité»**

Pour qu'une manifestation puisse s'insérer dans les «Journées de la biodiversité», elle doit remplir les critères suivants:

- Elle contribue à la sensibilisation à la diversité des espèces et reprend certains messages-clé sur la signification de la biodiversité et sur la stratégie nationale pour la biodiversité.
- Elle a un lien avec le nombre d'espèces (espèces d'arbres et arbustes dans la cour du collège, nombre d'espèces d'oiseaux observées lors d'une excursion, etc.).
- Elle est ouverte au public (soit participation des parents aux observations ou présentation publique des résultats).
- Elle porte la désignation officielle «Journée de la biodiversité» et s'efforce de s'intégrer dans la communication existante pour être reconnaissable comme appartenant à l'organisation commune.
- Elle a lieu entre le 28 mai et le 13 juin.

La définition est volontairement large pour permettre une large participation.

## **Les partenaires**

Direction du projet: Association Suisse pour le Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse

Partenaires du projet: Naturama Argovie, Aarau  
Forum Biodiversité, Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), Berne

Avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), Berne

## **Serez-vous de la partie?**

Veillez utiliser le formulaire annexé pour votre inscription. Vous obtiendrez ensuite plus d'informations. Si vous avez des questions, vous pouvez nous atteindre à tout moment au numéro de téléphone suivant: 026 677 03 80, Zoé Portier-Fleury.

Avec tous mes remerciements et mes plus cordiales salutations

François Turrian  
Directeur  
ASPO/BirdLife Suisse

Cudrefin, Aarau, Berne, 15 février 2010